

Chère Madame, cher Monsieur,

Chaque année, la déclaration de revenus constitue un moment important pour nos concitoyens. Déclarer ses impôts est en effet un acte civique majeur et c'est pourquoi j'ai tenu à m'adresser personnellement à chacune et chacun d'entre vous à cette occasion.

Face à la crise économique, notre volonté de veiller à la maîtrise de nos comptes publics s'est encore renforcée, car c'est une condition essentielle pour une croissance forte et durable. Le budget 2011, voté par le Parlement, est un budget responsable avec d'importantes économies qui vont permettre une réduction historique de notre déficit de 60 milliards d'euros, tout en veillant à protéger les ménages les plus fragiles et les plus exposés.

Soyez assurés, qu'avec l'ensemble du Gouvernement, je suis déterminé à réussir le redressement de nos comptes publics. C'est en réaffirmant avec force cet objectif majeur que la France se protégera de la crise financière. C'est aussi à cette condition que nous pourrions éviter une augmentation des impôts.

En tant que contribuables, vous avez des droits et nous vous devons une fiscalité juste et équitable. Nous poursuivrons donc notre lutte contre la fraude en donnant les moyens à l'administration fiscale de poursuivre les fraudes les plus complexes.

Vous attendez aussi de vos services publics une relation transparente et de confiance, une qualité de service et la simplification de vos démarches.

L'année 2011 sera marquée par l'achèvement d'une réforme de l'État exemplaire, décidée par le Président de la République et qui a conduit à fusionner les services des impôts et du Trésor public, au sein d'une direction unique, la direction générale des Finances publiques (DGFiP). Concrètement, pour vos impôts, vous bénéficiez désormais, sur l'ensemble du territoire, d'un guichet fiscal unique qui vous permet de traiter en un seul endroit toutes vos questions concernant le calcul ou le paiement de vos impôts. La DGFiP s'attache également à simplifier encore vos démarches en ligne pour vous renseigner, déclarer ou payer vos impôts.

Vous pouvez compter sur la mobilisation de la DGFiP et de tous ses services sur l'ensemble du territoire pour vous offrir un accueil de qualité et vous faciliter l'impôt.

Je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

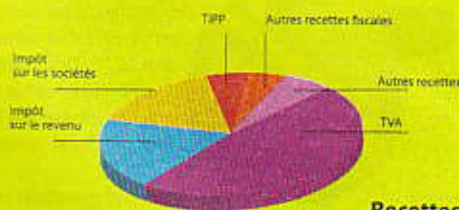
François BAROIN
Ministre du Budget, des Comptes publics
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État
Porte-parole du Gouvernement

Budget 2011 À quoi servent nos impôts ?



Dépenses

Dépenses (en milliards d'euros)	363,4
Enseignement et recherche	87,0
Collectivités territoriales	58,0
Charge de la dette	45,4
Défense	37,4
Union européenne	18,2
Sécurité	16,8
Solidarité, insertion et égalité des chances	12,4
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	11,7
Travail et emploi	11,6
Écologie et développement durable	9,5
Ville et logement	7,6
Justice	7,1
Autres missions	40,7



Recettes

Recettes (en milliards d'euros)	271,8
TVA	130,9
Impôt sur le revenu	52,2
Impôt sur les sociétés	44,8
TIPP	14,1
Autres recettes fiscales	12,9
Autres recettes	16,9

Déficit 91,6